



<https://www.artois-mobilites.fr/les-grands-projets/developpement-durable/>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE SMT À LA MAIN VERTE

Durant le projet Bulles, le SMT a réalisé des plantations pour compenser la coupe d'arbres situés sur les abords immédiats des tracés ou s'est acquitté de diverses taxes.

La prise en compte de l'environnement avait été intégrée très tôt dans le projet. Le but était clair : qu'il soit le moins impactant possible pour l'environnement. Cette intégration avait, tout d'abord, pour but d'éviter les impacts, puis de les réduire, et en dernier lieu, de compenser d'éventuels impacts résiduels, si les deux étapes précédentes n'avaient pas permis de les supprimer.

Le SMT a donc rempli ses obligations mais le président du SMT AG a souhaité aller bien au-delà avec des plantations plus que conséquentes. On appelle cela de la surcompensation.

Cette surcompensation, dans la droite ligne du verdissement engagé de la mobilité sur le territoire, va concerner plusieurs communes mais à des degrés divers.

DE QUELQUES CENTAINES DE PLANTATIONS À PLUSIEURS MILLIERS D'ARBRES.

Le programme de surcompensation a débuté en 2020 à Loison-sous-Lens, et continue aujourd'hui sur 7 communes : Ruitz, Carvin, Liévin, Calonne-Ricouart, Noeux-les-Mines, La Couture, et Labourse.

Pour évoquer les deux premières communes concernées, à **Ruitz**, nous sommes sur la plantation d'un massif ornemental de 400 m², ainsi que d'une haie de Charmille de 60m. En revanche, à **Carvin**, l'autre chantier végétal en cours, c'est 2 212 arbuste (737 m de haies) qui sont plantées en ce moment et 328 arbres sur une surface d'un peu plus de 1 600 m².

Le 3^e chantier a débuté le 24 janvier 2022 à **Liévin**. Au programme seront plantés : **721 arbustes et 1 016 arbres**, sur 5 000 m² répartis en 3 sites.





La possibilité est, bien entendu, laissée aux maires concernés, de choisir où planter sur leur commune. Dans le cas de Liévin, les arbres créeront un mur végétal aux abords de la voie ferrée.

Les chantiers à venir :

- **Calonne-Ricouart**, 483 arbustes sur 160 m²
- **Noeux-les-Mines**, 1 472 arbres sur 7 000 m² et 4 200 arbustes sur 1 400 m²
- **La Couture**, 6 900 arbustes sur 3 400 mètres linéaire
- **Labourse**, 1 016 arbres sur 5 000 m² et 532 arbustes sur 1 000 m²

